

Le Comité Social et Économique dans les entreprises de - de 50 salariés

- *Présentation générale*

Le fonctionnement du CSE

- ✓ Les réunions :
 - Modalités d'organisation,
 - Formalisme.

Les attributions

- ✓ Les missions principales :
 - Porte-parole des salariés,
 - Interlocuteur privilégié de l'inspecteur du travail,
 - Sensibiliser à la santé sécurité et les conditions de travail,
- ✓ Documents mis à disposition,
- ✓ Les droits d'alerte,
- ✓ Les missions complémentaires :
 - Négociation,
 - Info-consultation.

Les moyens

- ✓ Moyens matériels,
 - Local,
 - Panneau d'affichage,
- ✓ Remplacement,
- ✓ Crédit d'heures de délégation,
- ✓ Statut protecteur.



Durée : 1 journée